

**Réforme du 3^e cycle
des études de médecine**
Arbitrages et précisions
Mission B. Schlemmer

Réunion d'information MEnSR-MASS

15 juin 2016

Avertissement : le contenu de ce diaporama n'est qu'un point d'étape dans le cheminement de la réforme du 3^e cycle des études médicales. Il ne décrit que la structuration générale du 3^e cycle, portée par un projet de décret en Conseil d'Etat ; Nombre de précisions générales ou propres à chaque formation seront apportées par la suite, dans le cadre de la rédaction des arrêtés...

Historique et principes généraux

- Sur la base des travaux entamés depuis 2009 et Commission Couraud-Pruvot 1 et 2 (rapports 2014 et 2015)
- En articulation avec DGESIP-DGOS, avec Doyens, CNU, Collèges enseignants, CNOM, organisations d'étudiants et jeunes professionnels...
- 4 principes : besoins de santé – évolutions de la médecine
 - Filiarisation, simplification : le DES qualifie dans la spécialité
 - Corollaire : le « post-internat » ne sert plus à la formation initiale
 - « Competency-based Medical Education »
 - Corollaire : identification des compétences du métier; progressivité dans leur acquisition; formation en 3 phases
 - Outils pédagogiques modernes
 - Suivi et évaluation au long du parcours
 - Corollaire : « check point » entre les phases; port-folio
 - Transversalité accentuée des formations
 - Corollaire : enseignements transversaux (pour tous) et FST (quota)
- Contraintes juridiques et budgétaires...!!!

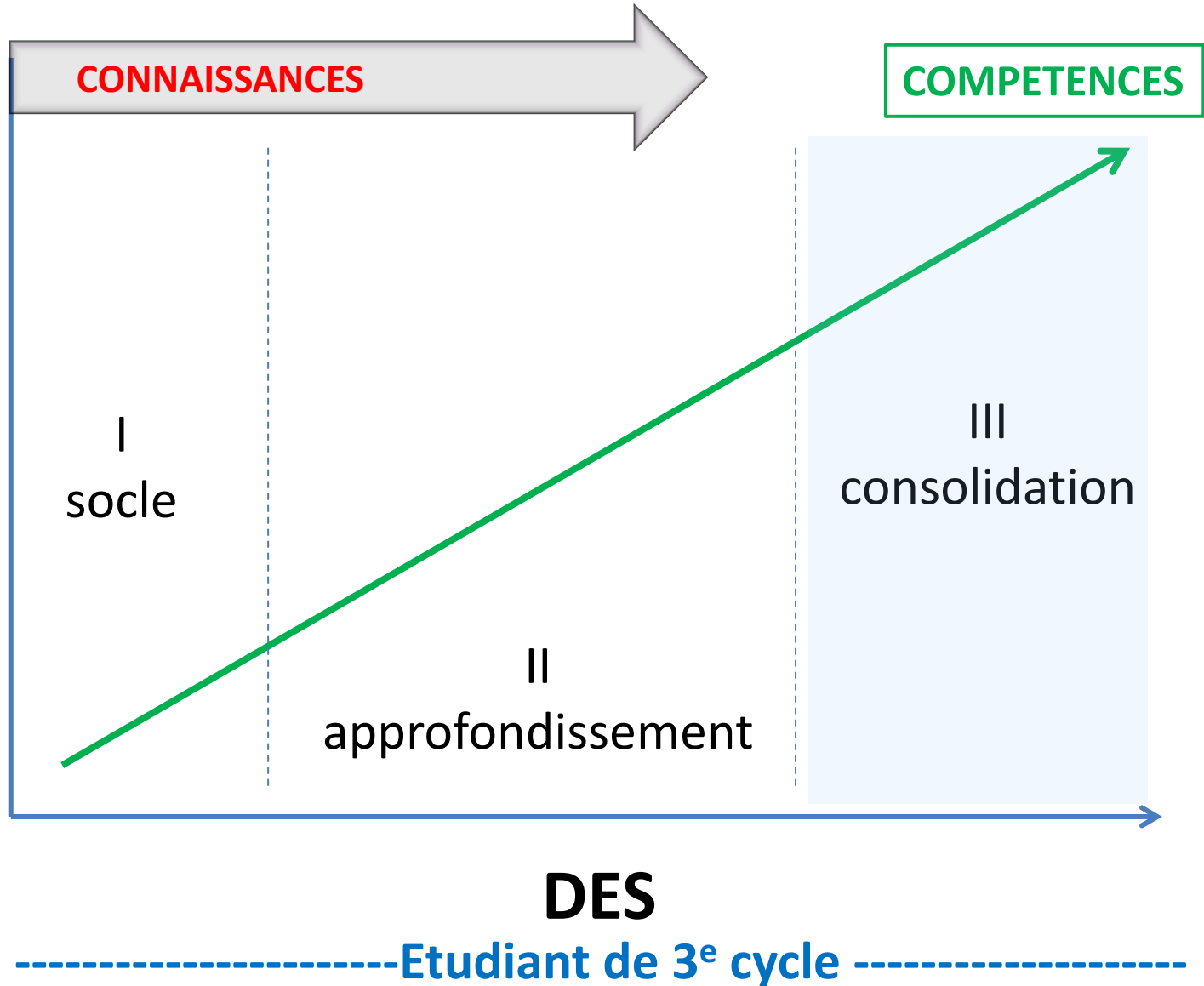
Modalités de travail

- **Rencontres des acteurs « nationaux »**
 - *DGESIP, DGOS*
 - *Organisations de « jeunes » : étudiants, internes et jeunes professionnels (10 réunions + rdv et entretiens individuels)*
 - *CNU médecine*
 - *Collèges enseignants de médecine*
 - *Conférences des doyens : médecine, pharmacie, odontologie*
 - *CNOM*
 - *CPU*
 - *DGS*
 - *SSA*
 - *ONDPS*
 - *Conférences CHU et CH; FHF; collège DG ARS*
 - *FSM*
 - *Académie de médecine...*
- **Rencontres et échanges avec les disciplines (CNU et collège enseignant)**
- **Lien Grande Conférence de Santé (L. Collet, AM Brocas) et Groupe Formation (I. Richard, H. Biauasser)**
- **« Task force »: CNU (O. Claris) - CNCCEM (L. Mouthon; O. Farges) - Doyens (JL Dubois-Randé; P. Jolliet) – CNOM (R. Nicodème)**
- **CNEMMOP; DGESIP; DGOS**

Les points critiques des arbitrages...

- Durée de formation
 - De 3 à 6 ans
- équité entre tous les étudiants : un seul 3^e cycle !
 - architecture de formation commune à toutes les spécialités;
 - mais spécificités à considérer...
- « Statut fonctionnel » particulier à la fin des DES, dans toutes les spécialités (sauf MG pour le moment)
 - vise à l'accélération finale du processus d'acquisition des compétences du métier et marque une phase finale « pré-professionnelle » de la formation, en « autonomie supervisée »
 - délivrance du DES en fin de parcours : garantit l'acquisition des compétences et permet l'exercice de la spécialité
 - Article L 4111-1-1 du CSP, issu de la loi de 2011 : décret à prendre
 - permet l'exercice de la médecine à des étudiants inscrits en 3^e cycle des études médicales
 - exercice dans une structure/équipe agréée
 - conditions d'exercice à définir
 - Quelle durée ? Quels contours pour ce statut ? +++

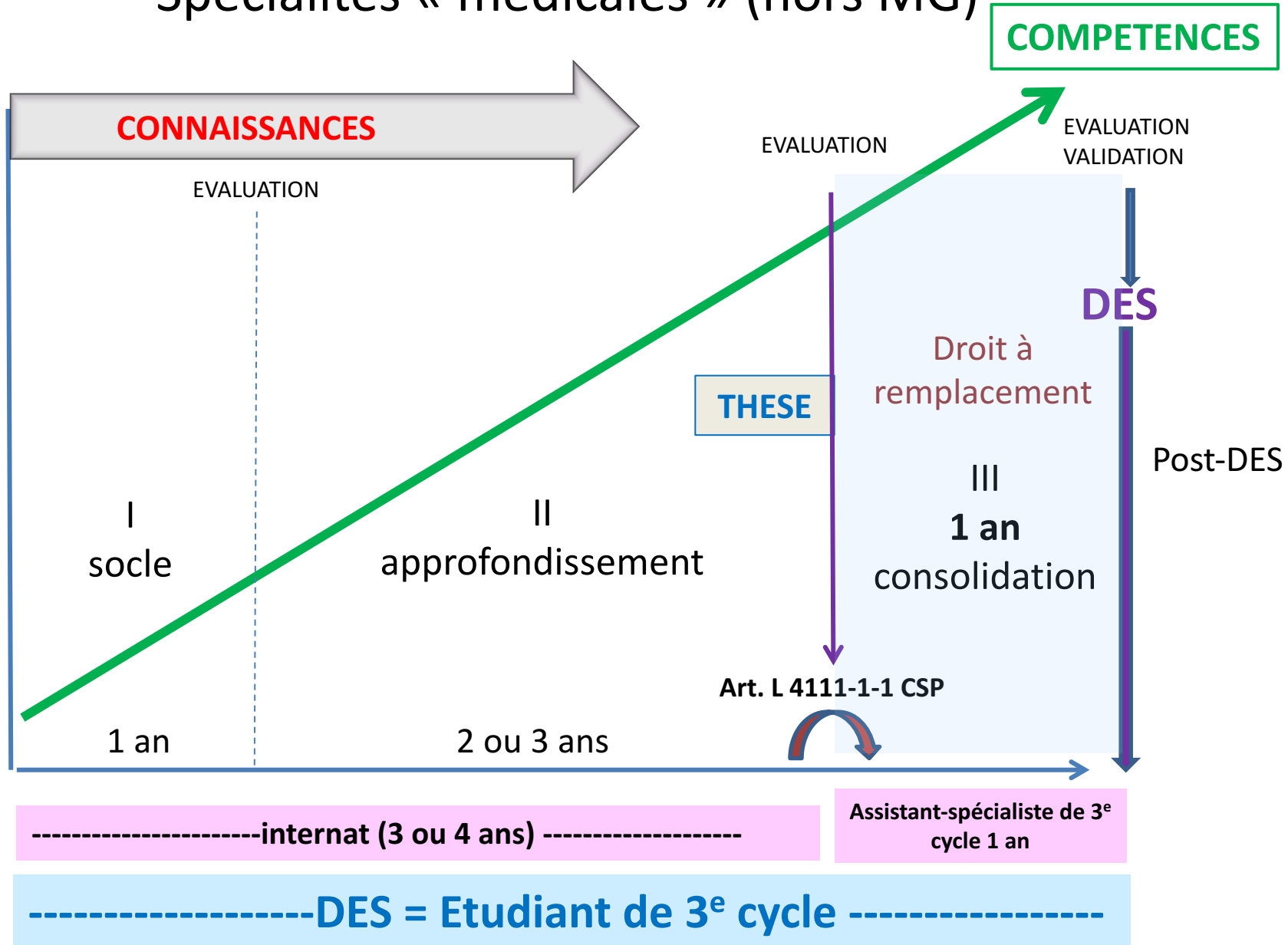
Dynamique de formation/*Statut*



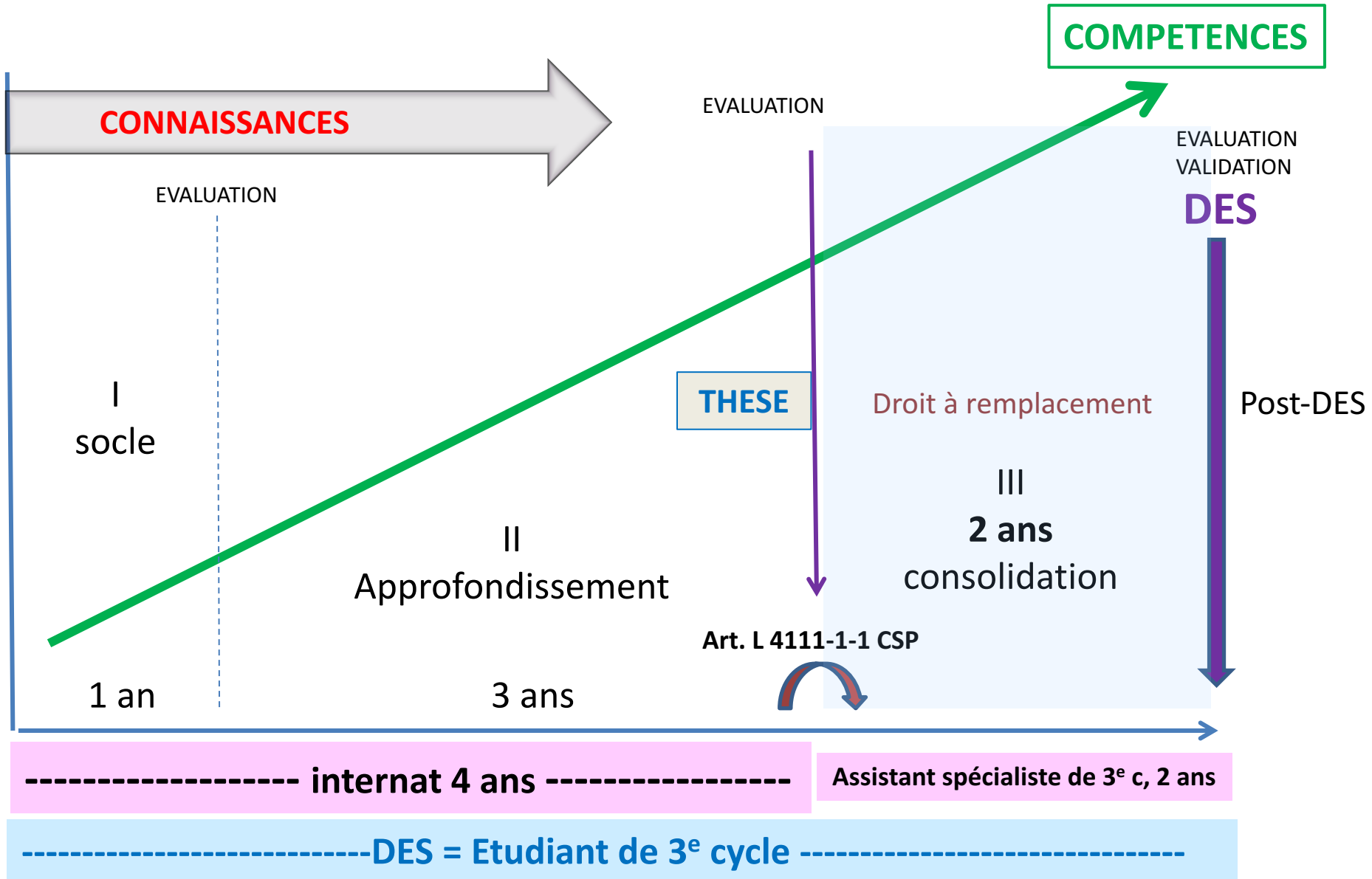
Architecture générale

- Schéma UNIQUE (quoique de durée différente selon les spécialités) dans lequel le DES (hors MG) se termine par une phase de consolidation (phase III, de durée variable), *sur un statut d'assistant-spécialiste de 3^e cycle (ou équivalent)* :
 - Dans les « spécialités médicales » autres que MG :
 - La phase de consolidation du DES dure UN an
 - Dans les « spécialités chirurgicales » et certaines spécialités interventionnelles :
 - La phase de consolidation du DES se déroule sur DEUX ans
- La Thèse de Doctorat en médecine (thèse d'exercice) est soutenue *avant* l'entrée en phase III (sauf MG)
- La dernière phase de formation des DES (phase « pré-professionnelle ») associe donc :
 - Un statut universitaire d'étudiant 3^eC, thésé, mais non encore « qualifié »
 - Un « statut Soins » qui n'est plus celui de l'interne, mais atteste d'un saut fonctionnel en « autonomie supervisée »

Dynamique de formation/*Statut* Spécialités « médicales » (hors MG)



Dynamique de formation/*Statut* spécialités « chirurgicales » (et interventionnelles)



Par ailleurs...

- **DES de MG**
 - Pas impacté pour le moment : DES maintenu transitoirement à 3 ans; thèse en fin de DES ou dans les 3 ans
 - DES phase 1+2, mais connaît déjà l' « autonomie supervisée »
 - à terme, une quatrième et dernière année de formation s'exercera en SASPAS = autonomie de UN AN pour tous.
- **Modalités d'affectation en dernière année du DES**
 - Exclusivement dans structures/équipes agrées (y compris en ES privé, en entreprise, en libéral, etc...)
 - Dans même structure (= stage 1 an, sauf dispositions particulières/dérogation)
- **Le « post-internat » actuel n'est pas impacté par la réforme**
 - Les organisations d'étudiants et d'internes demandent à en avoir une meilleure visibilité en fin de DES (CNG...)

Interrogations

- *La durée de l' « internat », donc de la formation, est réduite*
 - NON; ce qui compte c'est la durée et la structure du DES
 - Précocité et densification de la formation
- *Les postes de CCA ou d'Assistants dans les hôpitaux sont menacés*
 - NON
 - Les emplois de CCA sont maintenus (+++ encadrement des internes/DES)
 - Effectifs : MESR et Universités
 - Missions et affectations par doyens
 - Les emplois d'assistants « post-DES » sont préservés, et même développés

Remarques additionnelles

- **Choix de spécialité** : se fait en post ECN (pour les DES et co-DES)
- **Droit au remords** : de préférence avant fin de phase socle, en tout cas avant fin du 4^e semestre d'internat
- **Choix options/FST dans le « contrat pédagogique »**
 - Effectifs contingentés
 - Sur projet professionnel, parcours, débouchés
 - Ex-aequo départagés sur classement ECN
- **Options et FST sont *DANS LE DES*** (éventuellement avec prolongation de 1 an pour les DES courts)
- **Les FST ne résument pas tout ce qui peut être transversal...**

A venir...

- Reprise des maquettes (DES et leurs options)
- Préparation du texte général de l'arrêté 3^e cycle et de ses annexes (maquettes)
- Focalisation sur compétences et évaluation
- Enseignements transversaux
- FST
- Outils
 - Simulation et e-learning
 - Port-folio
 - Modalités des choix de stage